



MAIRE DE

La prochaine séance publique du Conseil Municipal aura lieu le :

Lundi 27 mars 2023 à 20h15 en salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

I. Délibérations :

1. FINANCES – Compte de Gestion 2022
2. FINANCES – Compte Administratif 2022
3. FINANCES – Vote des Taux imposition 2023
4. FINANCES – Budget Primitif 2023
5. RH – Portant modification de la durée de service d'un emploi permanent à temps non complet d'adjoint territorial d'animation
6. RH - Portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activités en temps complet en application de l'article 3-I°2 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifié par l'article L.332-23 2° du Code Général de la Fonction Publique.
7. RH - Portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités en temps non complet en application de l'article 3-I°1 de la loi n° 84—53 du 26 janvier 1984 modifié par l'article L.332-23 1° du Code Général de la Fonction Publique.
8. RH – Adhésion au contrat cadre de fourniture de titres restaurant du CDG74

II. Informations diverses

**Laurette CHENEVAL
Maire de Ville-en-Sallaz**

Affichage le jeudi 16 mars 2023

